

## MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt et un, le treize octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 06 octobre 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de M. Thierry BERNARD

**Présents** : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN.

**Absents excusés** : Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Louise FRESNAIS, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 11 – présents : 06 – votants : 06

### DELIBERATION 29-13102021-1 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (2)

Le maire rappelle que la commune avait attribué des subventions aux associations lors de la séance du 18 mai 2021.

Certaines demandes n'étaient pas complètes et la mairie a demandé ces compléments aux associations.

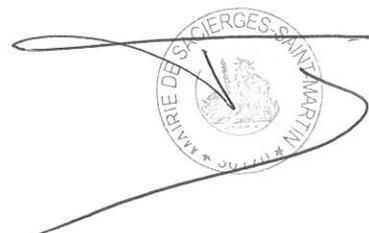
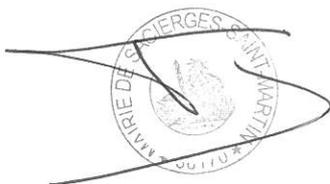
Au vu des éléments fournis, le conseil municipal vote les subventions suivantes :

Organismes subventionnés	Vote 2021
Lutte contre cancer	70,00
FCSSRP Foot ( <i>Décision collégiale des 4 maires - convention 2000 pour les 4 communes</i> )	420,00
FCMO St Benoit	420,00
<b>Total alloué</b>	<b>910,00</b>

Le conseil municipal charge le maire de procéder au mandatement desdites subventions.

Le 15 octobre 2021  
Le Maire,  
M. T. BERNARD

Certifié exécutoire compte-tenu  
De la réception en sous-préfecture  
Le : 25 octobre 2021  
Publié, affiché ou notifié le 25 octobre 2021



RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de l'Indre  
Arrondissement de Le Blanc  
Canton de Saint Gaultier

## MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt et un, le treize octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 06 octobre 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de M. Thierry BERNARD

**Présents** : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN.

**Absents excusés** : Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Louise FRESNAIS, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 11 – présents : 06 – votants : 06

### DELIBERATION 30-13102021-2

**RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR POURVOIR AU REMPLACEMENT D'AGENTS  
TITULAIRES OU CONTRACTUELS INDISPONIBLES EN RAISON DE CONGES ANNUELS, CONGES**

**MALADIE, ADOPTION, MATERNITE, DISPONIBILITE**

**ARTICLE 3-1 DE LA LOI N° 84-53 DU 26 JANVIER 1984 MODIFIÉE**

Le conseil municipal ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1 ;

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles (congés annuels, congés maladie, adoption, maternité, disponibilité...);

Sur le rapport de monsieur le maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Autorise monsieur le maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

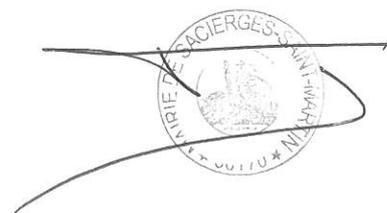
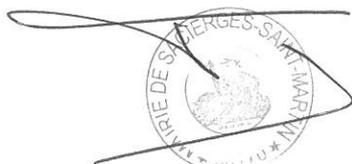
Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

- Prévoit à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

Le 15 octobre 2021

Le Maire,  
M. T. BERNARD

Certifié exécutoire compte-tenu  
De la réception en sous-préfecture  
Le : 25 octobre 2021  
Publié, affiché ou notifié le 25 octobre 2021



## MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt et un, le treize octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 06 octobre 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de M. Thierry BERNARD

**Présents** : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN.

**Absents excusés** : Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Louise FRESNAIS, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 11 – présents : 06 – votants : 06

### DELIBERATION 31-13102021-3 MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT ATELIER COMMUNAL – FAR 2021

Le maire rappelle la délibération N° 2-26012021-2 qui approuvait le plan de financement de l'espace de stockage à l'atelier communal et désignait les entreprises retenues pour ces travaux.

Depuis quelques mois, le coût des matériaux a augmenté et le maire a demandé une actualisation des devis.

Après examen des documents le conseil maintient son choix des entreprises et approuve le nouveau plan de financement suivant :

	Montant HT	FAR 1 part	Montant HT à charge de la commune	TVA	Montant TTC à charge de la commune	Montant TTC
CMB	11 700,00 €		11 700,00 €	2 340,00 €	14 040,00 €	14 040,00 €
SAMELEC	1 500,00 €		1 500,00 €	300,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>13 200,00 €</b>	<b>6 075,00 €</b>	<b>7 125,00 €</b>	<b>2 640,00 €</b>	<b>9 765,00 €</b>	<b>15 840,00 €</b>
		46%	54%			

Le 15 octobre 2021  
Le Maire,  
M. T. BERNARD

Certifié exécutoire compte-tenu  
De la réception en sous-préfecture  
Le : 25 octobre 2021  
Publié, affiché ou notifié le 25 octobre 2021

